

C.N.A. COMPTE RENDU 26 et 27 janvier 2013 Epernay

Sont présents :

Les membres du C.N.A. :

Jean Gatignol (coordinateur)	IDF
Loïc Fauqueux	IDF
Dominique Ruaux	IDF
Thierry Tirard	IDF

Responsable Régionaux de l'Arbitrage (RRA) :

Nelly Estier	RRA BPL
Stéphane Coppens	RRA Nord
Bruno Delorme	RRA PROV

Excusés / représentés :

Yves Thomas	EST
Patrick Plaquin	ALPC
Alexandre Fuster	RABA
Ulysse Muñoz	CA
Thomas de Trébons	CA

Fabrice Prudhomme	RRA IDF
Patrick Lelievre	RRA RABA
Martine Urrutygoiti	RRA PM
Sébastien Dotte	ALPC

Non excusés :

Franck Lebègue et O. Bain	IDF
---------------------------	-----

1 Approbation du dernier compte rendu

Le compte rendu du CNA 2012 est approuvé à l'unanimité des présents (malgré le suivi des corrections non retiré)

1.1 Point sur les actions du CNA 2012

Action		Statut
CNA-2011 §2.2 S. DOTTE	Màj des planches de formations AN2. : mise en ligne sur site CNHS	Non fait
CNA-2011 §6 D. RUAUX	Formaliser le listing des équipes en compétition afin d'assurer le suivi des quotas et les anciennetés des équipes. Cette action doit être prise par le CNC.	Toujours pas fait !!!
CNA-2011 §7 S. DOTTE	Modifier la fiche contrôle de compétition et la transmettre à D. Ruaux pour présentation au CNC.	Toujours pas automatisé
CNA-2011 §10 T. DE TREBONS	Consulter le collège médical pour étudier l'application de la règle de la mort subite aux jeunes.	Non fait, mais plus d'actualité (inclus à la réglementation) Action supprimée
CNA-2011 §19 T. de TREBONS / U. MUNOZ	Rédiger un article synthétisant le compte rendu du CNA pour le site de la CNHS (à communiquer à S. Dotte) et la revue Subaqua.	Non fait, a reporter pour le CNA 2012 puis 2013 ... on espère pour 2016 .

Action		Statut
CNA-2012 §2 U. MUNOZ	Faire les démarches nécessaires auprès de la FFESSM pour supprimer les droits aux présidents de club de valider les diplômes d'arbitres	Fait (merci Patrick)
CNA-2012 §3 L. FAUQUEUX	Formaliser une enquête sur le non intérêt des arbitres pour la manche 3 pour diffusion à la CNHS, aux régions et aux arbitres.	Non fait, à reporter
CNA-2012 §3 J. GATIGNOL	Communiquer les lieux et dates des compétitions internationales aux AN3 non présents au CNA pour inscription	Fait
CNA-2012 §3.4 S. DOTTE	Centraliser et créer un tableau des arbitres Français internationaux indiquant les compétitions auxquelles ils ont participé.	Non fait, à reporter
CNA-2012 §3.5 P. PLAQUIN	ajouter dans les convocations d'arbitres « En cas de besoin justifié de déroger aux règles de remboursement, la demande doit être formulée et agréée auprès du responsable des remboursements avant le déplacement ».	Fait
CNA-2012 §3.6 T. de TREBONS	réaliser un devis pour un kit d'arbitre (TShirt, gant, bonnet) et contacter L. Dubost sur ce point.	En cours
CNA-2012 §4.1 U. MUNOZ	Contacteur Y. MORIN afin de voir s'il a reçu la mise à jour des règles internationales dernière version.	Fait
CNA-2012 §4.2 D. RUAUX	Rappeler aux équipes en compétition que les palmes en fibre doivent être recouvertes afin d'être considérées comme non dangereuses via les inscriptions aux compétitions.	Fait
CNA-2012 §4.2 D. RUAUX	Article Fr.11.3.1.2 incluant la notion de non translucide à soumettre au vote lors de la prochaine réunion de CNHS (12/02/2012) pour application en septembre 2012.	Fait
CNA-2012 §4.3 U. MUNOZ	Supprimer l'article Fr.5.6 du volume 1.	Fait
CNA-2012 §4.4 U. MUNOZ	Modifier l'article 17.1.1.3 du volume 2	Fait
CNA-2012 §4.5 U. MUNOZ	Modifier les articles 13.1.26 et 16.2 du volume 2.	Fait
CNA-2012 §4.6 D. RUAUX	Préciser l'introduction de ce geste (avantage) lors des convocations aux compétitions	Fait
CNA-2012 §4.6 U. MUNOZ	Modifier les articles 16.1.x du volume 2.	Fait
CNA-2012 §4.7 U. MUNOZ	Modifier l'article Fr.17.3.1 du volume 2.	Fait
CNA-2012 §4.10 S. DOTTE	Rédiger un article pour proposition internationale pour arrêter le chronomètre durant la mort subite notamment pour l'arrêt des temps des joueurs pénalisés.	Non fait, à reporter
CNA-2012 §5.1 J. GATIGNOL	Finaliser et diffuser le règlement intérieur du CNA.	Fait
CNA-2012 §5.2 S. DOTTE	Mettre à jour les coordonnées des membres du CNA et des RRA sur le site de la CNHS.	Non fait, à reporter
CNA-2012 §6 D. RUAUX	Communiquer les réflexions sur le jeu lors de la réunion CNHS de février.	Fait
CNA-2012 Tom	Préparer un exemple du type de vidéo souhaité pour la théorie AN2	

1.2 Bilan de la CNHS de septembre

- Règlement intérieur CNA à représenter à la CNHS d'Avril 2013.

2 Formations

2.1 Bilan des formations 2011/2012 (AN1)

- Il est impossible d'enregistrer les candidats non encore RIFA HS, il faut donc clairement définir en région la règle suivante : pas de présentation aux examens sans être au préalable enregistré RIFA HS sur le site fédéral.
→ **communiquer vers les régions : pas d'examen sans RIFA HS**
- Durant la saison 2011-2012 nous avons enregistré 54 AN1 :
 - 22 en BPL,
 - 16 IDF,
 - 6 RABA
 - et 10 ALPC

2.2 Bilan des formations 2011/2012 (AN2)

Problème de la réglementation régionale IDF abordée en formation AN2 : ce sujet a simplement été abordé lors d'une pause et pour évoquer l'existence d'une réglementation régionale IDF. Ce n'est donc pas un problème de formation.

Frais d'inscription : on ne fournit plus le CD-ROM, mais il faudrait avancer sur le kit d'arbitre, voire un Lycra, à fournir à la place.

Manque de formateurs disponibles.

Support Vidéo : aujourd'hui il n'y a aucun support pour la partie vidéo de la théorie. C'est un travail très important demandant des outils informatiques et une compétence technique et d'arbitrage et beaucoup de temps. Le CNA souhaite une aide (financière ou autre) pour pouvoir réaliser un support adapté aux formations AN2.

Voir détail des formations dans rapport d'Alex ci-joint

3 Gestion des arbitres

- Cartes : faire un point avec la CNHS pour l'attribution des cartes aux « anciens » AN2
- Rappel : même dans les cas compliqués (manque d'arbitre) le CNA rappelle qu'il est toujours préférable que le commissaire n'arbitre pas (surtout pour les matchs à « risque »). Rester sur le bord lui permet de gérer les cas difficiles.

3.1 Bilan des arbitrages 2011/2012

Cas du débordement d'un joueur sur la manche 3 : il est maintenant trop tard pour faire quelque chose, un mail sera envoyé au joueur (copie président de son club + région) l'avertissant qu'en cas de nouveau comportement inadmissible, le CNA demandera son passage en commission de discipline.

Un rappel, les arbitres doivent entreprendre la démarche d'inscription aux championnats sans avoir à attendre les relances du responsable.

Ils doivent formuler 2 vœux d'arbitrage avant la date du CNA (à savoir 15 janvier de l'année). A l'occasion du CNA une première liste des arbitres est dégagée pour les premiers championnats (cette année tous sauf la manche 3 et la coupe de région).

L'augmentation d'un quota d'arbitre pour chaque compétition a réellement bien fonctionné et a permis d'anticiper les désistements de dernière minute.

Lors du CNA, nous avons fait la répartition des arbitres en respectant au maximum (tant que cela a été possible) les vœux exprimés, ainsi que les exigences de déplacement, mais sur certaines compétitions il a été nécessaire de faire des choix.

Le problème de la manche 3 est encore présent cette saison.

Championnat	Date	Nb d'arbitres souhaités	Nb d'arbitres présents	Observations
D1M manche 1 DAF	Nov 11	18	18	Rien à signaler
D1M Manche 2 DBF	Mars 12	18*	18	R A S
D1M DAF Manche 3	Mai 12	18*	16-16-16	Manque d'arbitres sur cette manche !!!
D2M – D4M	Juin 12	18*	16	
D3M	Mai 12	10*	9	
Cadets Benjamins	Juin 12	15	13	
Juniors Minimes	Avril 12	17*	17	+ examen AN2
Coupe des régions	Mai 12	10*	4	

* Quota augmenté en anticipation de désistement.

En début de saison 121 arbitres actifs, 12 candidats reçus, et 1 arbitre en remise à niveau.

Rappel : les candidats promus et les arbitres ayant validés la remise à niveau doivent impérativement arbitrer dans l'année qui suit sous peine de repasser inactifs.

Pour moi en application des règles dictées par le CNA **12 arbitres passent inactifs**, (voir annexe 2) et le bilan global est de 123 arbitres pour la nouvelle saison.

3.2 Validation des arbitres inactifs 2011/2012

Liste des arbitres passants inactifs (saison 2012-2013)

Nom	Prénom	Club	dernier arbitrage saison 2012	dernier arbitrage saison 2011	Dernier arbitrage saison 2010	Dernier arbitrage saison 2009	Dernier arbitrage saison 2008	Dernier arbitrage saison 2007
AUBERT	John		inactif	01/05/11		29/03/09	20/04/08	13/05/2007
BARRO	Paul	FRANCONVILLE	inactif	12/06/11	exam			
BOURBONNEUX	Christophe	NOGENT	inactif		02/05/10	29/03/09	20/04/08	13/05/2007
COUDEL	Edouard	PONTVY	inactif	EXAM				
FONTAINE	Marc	PESSAC	inactif		07/03/10	23/11/08	23/03/08	
HAVET	Catherine	LE CHESNAY	inactif		23/05/10	29/03/09	23/03/08	
OCCHIPINTI	Guy	MARSEILLE	inactif	REM NIV		22/06/09	11/05/08	
PARRA	Bernard	PERPIGNAN	inactif		09/05/10	23/11/09	23/03/08	20/05/2007
RENARD	Sylvain	HYERES	inactif		09/05/10	07/06/09	09/05/08	24/06/2007
THIAUCOURT	Nicolas	NOGENT	inactif	15/05/11	09/05/10			
URRUTIGOITY	Martine	TOULOUSE	inactif	REM NIV		23/11/08		03/06/2007

3.3 Répartition des arbitres 2011/2012

	Manche 1 10-11 nov Sarcelles	Manche 2 23-24 mars LA ROCHELLE	Manche 3 9-11 MAI MONTLUCON	D2M 08-09 JUIN BERCK	D3M METZ 20- 21 Avril 2013	D4M 01-02 juin BREST	Cadet Benjamins 25-26 Mai LAGNY	Junior- Minimes AGEN 13-14 avril 2012	Coupe des régions 19 et 20 mai MOTLUCON
NB inscrits	31	17	16	10	9	10	15	13	8
QUOTA	18	18	18	10	10	10	15	17	9
NRET	12	21	0	16	6	12	26	20	2
RES	1	1	1	1	0	2	0	0	0
désiste	0	0	2	1	2	0	0	3	0
convoqué	18	18	16	10	9	10	15	16	8
déficit	0	0	-2	0	-1	0	0	-1	-1
Vœux 1	29	24	6	7	3	7	19	9	0
Vœux 2	0	14	9	16	3	9	8	22	7
Vœux 3	0	2	2	4	7	4	10	1	1
Vœux 4	0	0	0	2	2	3	2	5	1

3.4 Gestion des AN3

3.4.1 Bilan des compétitions 2011/2012

RAS / pas de compétitions

3.4.2 Compétitions internationales

3.4.2.1 Mondiaux à Eger en Hongrie

Appel à candidature : au moins 5 arbitres nécessaires, 4 candidats déclarés (P. Plaquin, A. Fuster, A. Davion, S Le Page) . Validés, Jean se propose si pas de 5^{ème} (Sera déjà sur place). On propose à Christophe Forlay.

3.4.3 Liste des AN3

Christophe Forlay devait devenir AN3 sous réserve de son arbitrage lors d'une compétition internationale (Nancy) – pas de compétition internationale en 2011/2012... On le valide.

Liste des arbitres surveillés en 2012 pour devenir AN3 ou être réactivé : Patrick Benoit est validé, Sylvain Gaudino ne l'est pas car il n'a pas été supervisé ni validé son intérêt.

Restent AN3 actifs : Patrick Plaquin, Sébastien Dotte, Thomas de Trébons, Dominique Ruaux, Thierry Tirard, Luc Horvais, Jean Gatignol, Loïc Fauqueux, Sébastien Le Page, Alexandre Davion, Alexandre Fuster, Olivier Bain.

Passé AN3 inactif : Yves Thomas (sur sa demande).

Liste des arbitres surveillés en 2013 pour devenir AN3: Sylvain Gaudino (lui demander s'il est motivé ou non), V. Pierron.

3.5 Gestion des remboursements

Aucun problème, tout se passe très bien, si ce n'est le délai d'envoi des documents pour certains.

3.6 Equipement des arbitres

En cours d'élaboration d'un devis.

4 Règles du jeu

Modifiées en séance, à faire validées par la CNHS

5 Gestion du CNA

La moitié des membres du CNA sont de la même région (IDF), ce qui est contraire aux statuts.

N. Estier est validée comme nouveau membre du CNA.

La possibilité d'intégrer également S. Lepage et A. Davion a été évoquée – le quota par région (1/3) défini dans les statuts du CNA nous empêche pour le moment d'intégrer des nouveaux membres d'IDF. Après avoir passé en revue les AN2/3 des autres régions, le CNA ne propose aucune autre candidature. Une revue de la motivation des différents membres sera faite par Jean Gatignol.

Une demande de modification des statuts du CNA doit être faite auprès de la CNHS :

Le CNA doit être composé d'au moins 3 membres, et un maximum de 20 (une préférence pour une douzaine de membre étant conseillée). Un maximum de la moitié d'un tiers des membres peuvent provenir de la même région. Si le cas arrive suite à des événements non prévisibles (démissions, exclusions, ...), le CNA aura deux ans pour corriger sa composition.

5.1 Contacts et liste de diffusion

Le compte rendu du CNA doit être diffusé : aux membres du CNA, aux RRA, aux présidents de région et au bureau de la CNHS. Il est également mis en ligne sur le site de la CNHS.

Les deux tableaux suivants présentent la liste des membres du CNA et des RRA. Les éléments surlignés en vert sont les éléments modifiés à mettre à jour sur le site de la CNHS.

5.1.1 Membres du CNA

CNA	Prénom NOM	Adresse	Téléphone(s)	Mail
CNA	Nelly ESTIER	4, rue H.- Platier 35130 La Guerche-de-Bretagne	02 99 96 36 46 06 25 51 14 10	nellyestier@live.fr
CNA	Olivier BAIN	23 avenue Carnot 95130 Franconville	06 22 41 47 53	olivier.bain@lasalle-beauvais.fr
CNA	Sébastien DOTTE	11 chemin du Sablonat 33480 Castelnau de Médoc	06 15 43 43 35	s.dotte@free.fr
CNA	Thomas de TREBONS	109 rue du Corail 83260 La Crau	06 03 06 03 69	tom@hockeysub.com
CNA	Alexandre FUSTER	4 rue Serret 63000 Clermont Ferrand	06 31 94 09 10	alexandre.fuster@gmail.com
CNA	Loïc FAUQUEUX	6, rue de Villers 92700 Colombes	06 15 38 75 57	loic.fauqueux@bbox.fr
CNA	Jean GATIGNOL	185 rue Saint Charles 75015 Paris	06 60 45 89 54	gatignolj@ras.fr
CNA	Franck LEBEGUE	83 rue René Benay 95220 Herblay	06 60 23 16 16	f.lebegue@free.fr
CNA	Ulysse MUÑOZ	9, avenue des Iles d'Or 83400 Hyères	04 94 65 20 57 06 84 55 68 14	ulysse.munoz@orange.fr
CNA	Patrick PLAQUIN	9, rue Maurice-Ravel 33290 Le Pian Médoc	05 56 45 04 71 06 15 86 77 21	plaquin-patrick@orange.fr
CNA	Dominique RUAUX	57, rue Camille-Pelletan 93600 Aulnay-sous-Bois	06 83 34 41 72	dr.idf@orange.fr
CNA	Yves THOMAS	85 rue Neuve 51530 Cramant	03 26 57 58 14 06 85 11 47 95	yves.thomas10@libertysurf.fr
CNA	Thierry TIRARD	5, rue des Violettes 77390 Guignes	06 84 21 56 95	thierrytirard@sfr.fr

5.1.2 Responsables Régionaux de l'Arbitrage

Comité	Prénom NOM	Adresse	Téléphone(s)	Mail
ALPC	Sébastien DOTTE	11 chemin du Sablonat 33480 Castelnau de Médoc	06 15 43 43 35	s.dotte@free.fr
BPL	Nelly ESTIER	4, rue H.- Platier 35130 La Guerche-de-Bretagne	02 99 96 36 46 06 25 51 14 10	nellyestier@live.fr
CA	Ulysse MUÑOZ	9, avenue des Iles d'Or 83400 Hyères	04 94 65 20 57 06 84 55 68 14	ulysse.munoz@orange.fr
EST				
IDF	Fabrice Prudhomme	5 rue de la houssaye 77150 Lesigny	06 67 70 24 99	fabrice13p@free.fr
PM	Martine URRUTIGOITY	2 bd des Alouettes 31320 Castanet Tolosan	05 61 27 92 24 05 62 88 56 99	martine.urrutigoity@orange.fr
NORD	Stéphane Coppens	11 allée Saint-Vital 59110 La Madeleine	06 63 14 92 26	steph.coppens@free.fr
NORM.	Olivier COTE	Rua Tomé de Souza, 562 – Ap. 904 Funcionários CEP 30140130 Belo Horizonte – Minas Gerais	+55 31 9755 5630	olivier.cote@wanadoo.fr
PROV.	B. Delorme	280 carraire du sauviou 83140 Six Fours les plages	06 03 03 19 42	brunodelorme0603@orange.fr
RABA	Patrick LELIEVRE	22 rue des Bérards 38500 Voiron	06 86 59 75 65	lelievrepatr@orange.fr

@ S. DOTTE : Mettre à jour les coordonnées des membres du CNA et des RRA sur le site de la CNHS.

5.2 Communication du CNA

Les articles suivant sont à rédiger pour la lettre d'information de la CNHS et pour diffusion à Subaqua :

- 03/2013 : Règle de l'avantage, T. Tirard / S. Le Page
- 04/2013 : Test physique d'arbitre, Thomas de Trébons / A Davion
- 06/2013 : Synthèse sur la spécificité des règles du jeu chez les jeunes., Nelly Estier
- 08/2013 : C.M.A.S., Thomas de Trébons
- 09/2013 : Formation AN2, Alexandre Fuster
- 09/2013 : Inscriptions aux championnats de France, Dominique Ruaux
- 11/2013 : Le tir de pénalité, Jean Gatignol
- 12/2013 : Mort subite, Loïc Fauqueux

6 Réflexions sur le jeu

Les réflexions menées lors du dernier CNA :

- Le jeu à 5 contre 5.
- Une modification des règles permettant de réduire les contacts entre joueurs par la facilitation de la prise de palet.
- Une modification du jeu interdisant le jeu sur le mur et le couloir de 2m (contact, zone, durée, distance parcourue, etc.).
- Avancer le but dans la zone de jeu sur le modèle du hockey sur glace.

Des tests ont été menés sur l'avancée du but dans la zone de jeu : moins de jeu confus sur les coins du but.

Un seul retour des régions / joueurs (G. Renaison).

Nouvelles réflexions :

- Pas plus d'une crosse d'une même équipe sur le palet en même temps le long du mur (adaptation de la règle du coin).
- Ne pas accorder de but si aucun arbitre n'a pu voir comment le but a été marqué
- Le palet doit toujours être visible depuis la surface
- Jeu confus le long du mur : on pénalise l'équipe qui a amené la 1^{ère} le palet dans le mur
- Hors-jeu
- Si un joueur se retourne, il ne peut plus jouer vers l'avant
- Si un joueur fait une passe vers l'arrière, il ne peut plus participer au jeu et doit remonter
- Un joueur n'a pas le droit de placer le palet derrière la ligne des épaules plus de 2 s.
Voire même interdiction de porter le palet en dessous du niveau des épaules sauf pour un geste technique (benson)
- Interdire à tout joueur de se positionner entre le palet et un adversaire
- Interdiction pour un joueur d'avancer au fond de la piscine si le palet est derrière lui.
- Interdire tout contact avec un adversaire lorsqu'on n'a pas le palet
- Développer une vraie précision de la règle de l'obstruction

En attendant que chacun réfléchisse sur ces différentes idées et les tests dans leurs clubs, le CNA décide de préciser les règles de l'obstruction afin de faire une première démarche internationale rapidement

@Alex F. et Sébastien D. : rédiger une proposition pour préciser la règle de l'obstruction qui sera à présenter au niveau international. (porteur du palet et non porteur du palet)

7 Questions diverses

- Possibilité d'être licencié dans 1 club qui ne fait pas de hockey et pratiquer la compétition dans une autre discipline (exemple nage avec palme) et être adhérent et faire de la compétition de hockey subaquatique dans un autre club.

→ **décision du CDN pour autoriser ce cas.**

Dominique doit aborder ce point avec le DTN car très compliqué, pour un commissaire, de valider l'appartenance à un club d'un joueur s'il n'a pas de licence.

- Formation théorique AN2 et réglementation IDF

Cf. 2.2

Certaines réglementations régionales (ex IDF) vont à l'encontre de la réglementation nationale. Cas de joueurs/ses qui peuvent jouer dans des équipes différentes en région et au niveau national.

Après réflexion de différentes solutions le CNA a retenue : On bloque le joueur ou la joueuse dès le 1^{er} match avec une équipe pour la saison en cours (championnat régional ou national). Seule sera autorisée la montée d'un(e) joueur(se) vers une équipe de niveau supérieur (joueur qui n'a jamais joué dans cette équipe)

→ **Proposition à présenter au prochain vote en CNHS**

- Contrôle anti-dopage (Escorte)
Formation en IDF le 16/03 : possibilité d'envoyer les arbitres retenus pour les prochains championnats ? Pratique = max 1 heure, Théorique = max 2 h
→ mail à envoyer à tous les AN2/3 actifs
- Demande de Michel Leleu sur le fait de maintenir actifs des AN2 âgés qui ont beaucoup donné au hockey:
Le CNA a pris en compte cette demande, et après discussion considère que celle-ci est contraire au principe d'arbitre actif/inactif et n'est donc pas réaliste.
- Demande A. Moutin : possibilité de valider un arbitrage national sur un championnat régional d'une région différente de celle de l'arbitre.
Le CNA encourage cet échange d'arbitrage entre régions, mais ce type d'arbitrage ne peut être comptabilisé dans les quotas d'arbitrage national. En effet, le nombre d'arbitrages en championnat de France par rapport au nombre d'AN2 actifs (125 arbitrages / 124 arbitres actifs) ne nous permet pas de réduire le nombre d'AN2 disponibles pour un championnat de France.

8 Organisation du prochain CNA

Le prochain CNA sera organisé par P Plaquin et S Dotte en ALPC, si possible les 25 et 26 janvier 2014.

Après avoir épuisé l'ordre du jour la réunion se termine le dimanche 27 janvier 2013 à 12h25.